



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
29 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2022**  
31 janvier-4 février 2022, New York  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme régional pour l'Asie  
et le Pacifique (2022-2025)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	12
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme.....	14
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources .....	16



## I. Considérations générales

### Contexte mondial et régional

1. La pandémie de COVID-19 touche le monde entier par vagues, et dans la région Asie-Pacifique, le virus continue de faire des ravages dans certains pays et risque sérieusement de réapparaître dans d'autres. Cette situation constitue l'exemple le plus récent et le plus frappant de la façon dont les pressions exercées par l'Homme sur la nature et les systèmes naturels l'exposent à de graves risques sanitaires. Associés à l'interconnexion de nos économies et à nos inégalités, ces défis peuvent avoir des conséquences sur le développement susceptibles de déstabiliser les économies nationales, régionales et mondiales. Ainsi, en 2020, la COVID-19 s'est traduite sur le plan économique par une diminution de la production de 3,2 % au niveau mondial, de 5,5 % en Asie du Sud et de 5,8 % dans le Pacifique<sup>1</sup>.

2. L'économie régionale devrait cependant se redresser, et le taux de croissance moyen est estimé à 5,4 % en 2022, même si les pays se relèvent plus ou moins rapidement<sup>2</sup>. La région doit saisir cette occasion de redéfinir ses stratégies de développement et de lancer des transformations structurelles afin de faire face aux situations à venir dans un monde de plus en plus interconnecté et complexe. Le séisme de la COVID-19 devrait créer une catégorie de « nouveaux pauvres », entraînant des privations multidimensionnelles dans d'autres secteurs fragiles. La crise a également révélé la dépendance insoutenable de nos sociétés vis-à-vis du travail de soins non rémunéré ou sous-payé des femmes. Son impact disproportionné sur les plus pauvres et les plus vulnérables exacerbera les inégalités de revenus et de richesse déjà profondes et en hausse en Asie, et pourrait provoquer des tensions sociales. L'expérience des crises précédentes montre que le marché du travail se rétablit avec un retard important par rapport à la croissance économique, ce qui renforce la nécessité de se concentrer sans attendre sur l'aide au revenu, la création d'emplois pour les femmes et les hommes ainsi que l'aide aux petites et moyennes entreprises pour favoriser la reprise.

3. Dans la région Asie-Pacifique, où vit 60 % de la population mondiale, des millions de personnes pourraient être durablement impactées si les risques ne sont pas prévenus, les vulnérabilités multidimensionnelles réduites et la sécurité humaine renforcée. La tendance à la multiplication des catastrophes dues aux changements démographiques, au déclin des écosystèmes et aux changements climatiques, qui exacerbe encore les conflits et l'instabilité, met en péril la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030<sup>3</sup>. Les retombées positives du développement socio-économique, de l'intégration économique et du commerce ne concernent qu'un petit nombre de pays et de groupes privilégiés, ce qui laisse les autres (les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés de la région, par exemple) derrière et contribue à accroître les inégalités et la vulnérabilité. Les catastrophes, les conflits et l'instabilité entraînent une rupture du contrat social dans toutes les catégories socio-économiques.

4. Les changements climatiques ont eu de graves répercussions sur la région et entraîneront des changements néfastes sans précédent. Les données relatives aux changements observés dans les phénomènes extrêmes tels que les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses ou les cyclones tropicaux – en particulier

---

<sup>1</sup> *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale : les fractures de la reprise mondiale se creusent*, juillet 2021.

<sup>2</sup> *Asian Development Outlook 2021 Supplement*.

<sup>3</sup> *Ibid.*

ceux que l'on attribue à l'action de l'Homme – s'accumulent<sup>4</sup>. Dans certaines régions, il existe un risque accru de survenue d'événements extrêmes. Les crises climatiques sont un multiplicateur de risque et, dans une région régulièrement touchée par plus de 70 % des aléas naturels mondiaux, les phénomènes météorologiques extrêmes et les défis environnementaux sont de plus en plus susceptibles d'infliger de nouvelles souffrances à la population sur le plan de la santé et des moyens de subsistance, bouleversant des millions de vies, notamment au travers des migrations dues au climat.

5. Les nouvelles technologies révèlent que les changements géophysiques liés au climat se produisent beaucoup plus rapidement qu'on ne le pensait, ce qui laisse moins de temps à l'humanité pour s'y adapter. L'utilisation non viable des terres accélère les changements climatiques et a entraîné une crise de la dégradation des terres dans la région Asie-Pacifique, exacerbée par la surexploitation de l'eau. La région devra répondre à l'urbanisation croissante par des stratégies de croissance durables et inclusives à l'avenir. En 2019, la région est devenue majoritairement urbaine, et le nombre de citoyens devrait passer, de 2,3 milliards en 2019, à plus de 2,8 milliards en 2030 et atteindre près de 3,5 milliards en 2050<sup>5</sup>.

6. Des troubles géopolitiques ont éclaté dans la région, et les régimes démocratiques de plusieurs pays ont été renversés. L'espace démocratique s'est réduit et la confiance publique dans les institutions de gouvernance a été mise à l'épreuve. L'insécurité et les conflits ont eu de graves conséquences sur les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés, et exacerbé en parallèle la corruption, les inégalités, la pauvreté et les violations des droits humains. À côté des camps, les villes accueillent plus de 60 % des réfugiés dans le monde et 80 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de conflits ou de violences<sup>6</sup>. Deux des cinq principaux pays d'origine des réfugiés, à savoir l'Afghanistan (dont sont originaires 2,7 millions de réfugiés se trouvant principalement en Iran et au Pakistan) et le Myanmar (dont sont originaires 1,1 million de réfugiés se trouvant principalement au Bangladesh), se situent dans la région Asie-Pacifique<sup>7</sup>. Ce contexte offre une occasion unique de revoir complètement les priorités publiques et de tester des stratégies innovantes. La préparation aux crises prévisibles et imprévisibles passe par la résilience et le renforcement des capacités aux fins, notamment, d'exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. La géopolitique mondiale, qui englobe le commerce, les flux financiers et la technologie, pourrait être la source de risques économiques importants étant donné le rôle de premier plan de l'Asie dans les chaînes de valeur mondiales, notamment. L'ONU et les organisations apparentées ne sont plus les seules instances de recherche de consensus au niveau mondial. De nouveaux acteurs et détenteurs de pouvoir, parmi lesquels le secteur des affaires, émergent et tentent d'étendre leur pouvoir sur la scène mondiale au sein d'autres réseaux et espaces.

8. Du fait de la baisse de l'activité économique et de la hausse des dépenses nécessaires pour appuyer la réponse sanitaire à la pandémie et en atténuer les répercussions économiques négatives, la COVID-19 s'est traduite par une augmentation de la dette. La région comptant principalement des pays à revenu intermédiaire, le nombre de pays dont la dette était suspendue est relativement

<sup>4</sup> *Sixth assessment report* (ipcc.ch).

<sup>5</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), *The Future of Asian and Pacific Cities*, Bangkok, 2019, [Future of AP Cities Report 2019.pdf](#) (unescap.org).

<sup>6</sup> Overseas Development Institute, *10 things to know about refugees and displacement*, Londres : ODS, 2016.

<sup>7</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Global Trends: Forced Displacement in 2019*, Genève : HCR, 2019.

faible. Le niveau élevé de la dette publique et la faible marge de manœuvre budgétaire limitent les dépenses dans les services essentiels, ce qui entraîne des dépenses non remboursables pour les contribuables et les citoyens et compromet une reprise économique inclusive. La baisse attendue de l'aide au développement aura également des conséquences sur les économies en développement.

*Défis de développement et causes sous-jacentes*

9. Le modèle de croissance qui a élevé la région au rang de puissance économique est considéré comme l'une des causes de quelques-uns des défis auxquels elle fait face aujourd'hui en matière de développement, du fait notamment de l'existence de régimes de faible imposition et de faibles dépenses publiques ainsi que de l'absence de filets de protection sociale. Des millions de personnes sont laissées de côté dans des bidonvilles urbains en pleine expansion ou dans des zones rurales reculées, tandis que le reste de la société avance et bénéficie de technologies de pointe. Les inégalités se creusent et la cohésion sociale en souffre. Il est de plus en plus nécessaire de mettre en place un nouveau contrat social pour relever les défis, en tenant compte du genre, des jeunes et de la dynamique du pouvoir dans les processus décisionnels. Il conviendra d'adopter des approches intégrées et multisectorielles de la planification et des interventions de développement par-delà les frontières, et de réfléchir à la façon de favoriser l'inclusion des personnes laissées de côté en termes d'accès aux biens, à la technologie et au financement.

10. Les changements démographiques et les crises environnementales assombrissent l'avenir du travail dans la région. Dans certains pays, la population vieillit et devient de plus en plus dépendante, tandis que dans d'autres, c'est un avenir dans lequel les emplois sont menacés par l'automatisation et les progrès technologiques qui attend la jeune génération. Environ 68 % des travailleurs de la région exercent leur activité dans le secteur informel, une grande partie d'entre eux étant des femmes. La population doit être préparée par l'éducation et l'acquisition des compétences nécessaires à un apprentissage tout au long de la vie, et cette préparation doit s'accompagner d'une transformation structurelle macroéconomique qui permette d'investir davantage dans la protection sociale et le développement humain afin d'améliorer la productivité et de briser le cycle de la pauvreté.

11. Les nouvelles technologies liées à l'« industrie 4.0 » sont adoptées par de nombreux États qui en font des piliers essentiels de leur développement économique actuel et futur. Elles transforment rapidement les marchés du travail, ou des segments de ceux-ci. Si ces technologies permettent de renforcer la durabilité, la transparence et l'inclusion, les inégalités techniques – y compris en matière d'accès numérique – s'accroissent ; seuls ceux qui ont la possibilité de se connecter peuvent prospérer. Une profonde fracture numérique divise la région. La numérisation, en tant que processus permanent, risque d'exclure les groupes marginalisés de la société, entraînant des conséquences à plus long terme sur la fourniture de services publics à ces groupes, sur leurs droits et sur leur vie privée.

12. On ne saurait trop insister sur l'urgence d'une action concertée de l'État, du secteur privé et de la société civile face aux changements climatiques et à la dégradation de la nature, ainsi que sur la nécessité d'adopter des modes de développement durables, équitables, écologiques et numériques. Pour relever les défis croissants, l'obtention de bons résultats en matière d'atténuation et d'adaptation, grâce notamment à des solutions fondées sur la nature, doit s'accélérer par le lancement de transformations structurelles. Il convient de développer les sources d'énergie durables pour garantir l'accès des communautés les plus vulnérables et marginalisées à l'énergie. Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de 2021 mentionne un consensus sur

le fait que l'influence de l'Homme sur le réchauffement de la planète est incontestable. La comptabilisation et la responsabilité des pertes et des dommages seront renforcées en faisant notamment appel à l'expertise du secteur privé (celle du secteur des assurances, par exemple) en matière d'analyse des risques afin de déterminer les responsabilités pour ce qui est de prévenir, de réduire au minimum et de gérer ces risques, et de les intégrer dans les processus de gouvernance.

13. Dans un contexte de complexité croissante et d'interdépendance accrue entre les systèmes humains, économiques, politiques et naturels, les risques sont de plus en plus systémiques, interconnectés et contagieux. Les processus de développement lacunaires renforcent les facteurs de risque tels que les changements climatiques, l'urbanisation non planifiée, la mauvaise gestion des terres et des océans et la surexploitation des ressources naturelles. Le risque d'un relèvement après la pandémie de COVID-19 sans réflexion est de manquer une occasion unique de « construire en mieux pour l'avenir », ce qui pourrait avoir pour effet d'accroître la pauvreté et les inégalités de richesse. L'expérience nous a appris que la prévention des crises dans les interventions de développement est un investissement fructueux, avant tout parce qu'elle permet à la population de ne pas tomber dans l'extrême pauvreté en renforçant leur résilience aux chocs systémiques<sup>8</sup>. Une telle prévention nécessite de s'attaquer aux facteurs de conflit, tels que les violations des droits humains, la corruption, l'injustice, les inégalités et l'exclusion.

14. Renforcer la résilience sera essentiel pour mettre en œuvre les transformations structurelles nécessaires pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans le processus de développement. Des voix s'élèvent parmi les groupes marginalisés ou minoritaires pour s'opposer aux idéologies traditionnelles dominantes, remettant en cause l'ordre politique établi. Les effets de ces évolutions se font sentir au quotidien sur une multitude de questions, parmi lesquelles la sensibilisation accrue à la stigmatisation et à la discrimination des minorités sexuelles et de genre, le handicap, l'égalité des genres, les relations ethniques et les questions relatives à la jeunesse, mettant parfois à rude épreuve la cohésion sociale dans et entre les pays. Pourtant, de nouvelles formes de mouvement social et de solidarité prometteuses apparaissent, dans lesquelles les jeunes se mobilisent en faveur du climat et de la justice sociale.

15. En Asie, les petites et moyennes entreprises, celles du secteur non structuré comprises, représentent 96 % des entreprises et deux emplois sur trois dans le secteur privé<sup>9</sup>. La crise de la COVID a perturbé la production et les chaînes d'approvisionnement et entraîné des licenciements, des retards dans la livraison des produits et la fourniture des services, l'annulation de contrats et des fermetures temporaires. L'aide aux micro, petites et moyennes entreprises doit constituer un élément essentiel de la stratégie de relèvement économique, et passer par le recours à des instruments de protection contre les risques financiers (tels que l'assurance inclusive). Les pratiques durables de passation des marchés publics, qui comprennent la diversification, la transformation numérique, la transformation des modèles d'activité et le développement des fournisseurs, sont des stratégies d'inclusion et de relance efficaces qui favorisent une croissance inclusive et permettent d'obtenir en parallèle des résultats sociaux et environnementaux. Les entreprises dirigées par des femmes – qui emploient majoritairement des femmes et sont gérées par des femmes (dans l'agriculture, le tourisme et l'hôtellerie) – ont été particulièrement sensibles à la crise et les plus durement touchées. La reprise économique après la COVID-19 dépendra largement de la capacité des pays à

<sup>8</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Economic and social Survey of Asia and the Pacific: Towards post-COVID-19 Resilient Economies* (2021).

<sup>9</sup> <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/474576/adb-wp911.pdf>.

entreprendre les transformations structurelles macroéconomiques qui accélèrent la diversification économique, la transformation numérique, la création de nouveaux modèles d'activité et le développement de la chaîne de valeur, qui favorisent à leur tour la relance économique, y compris celle des micro, petites et moyennes entreprises.

## II. Priorités du programme et partenariats

16. Conformément au plan stratégique du PNUD pour 2022-2025, les trois résultats du programme régional pour l'Asie et le Pacifique sont les suivants : a) accélération des transformations structurelles inclusives et durables pour réduire la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité ; b) personne n'est laissée de côté, grâce à l'adoption d'une approche fondée sur les droits, et c) renforcement de la résilience pour faire face à l'incertitude et aux risques systémiques. Ces résultats correspondent à plusieurs priorités régionales.

### *Priorité régionale n° 1. Croissance inclusive et financement du développement pour un avenir durable*

17. *Renforcer les conditions favorisant l'orientation du financement du développement et des investissements du secteur privé vers la réalisation des objectifs de développement durable en tenant compte du climat et des risques.* Le PNUD contribuera à ouvrir l'accès au financement et aux avantages de l'économie numérique afin de ne laisser personne de côté. Il s'agira notamment d'appuyer un redressement et une transition vers le développement qui soient inclusifs et durables en utilisant les cadres de financement nationaux intégrés pour réorienter les dépenses publiques et les priorités institutionnelles vers les objectifs de développement durable et vers un avenir favorable à la nature, résilient et à faible taux d'émission. Le PNUD promouvra et généralisera les approches intégrées à l'échelle de l'ensemble de l'administration et le financement de solutions fondées sur la nature qui réduisent la pauvreté et les inégalités.

18. *Renforcer les conditions favorisant une transformation macroéconomique qui améliore la productivité et brise les cycles de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement, sans laisser personne de côté.* Le PNUD soutiendra l'accélération du développement d'économies inclusives, circulaires, vertes et bleues en renforçant les politiques et les plans de financement nationaux favorables à la nature. Il aidera notamment le secteur des micro, petites et moyennes entreprises et ciblera les entreprises détenues par des femmes et les jeunes, considérés comme des acteurs essentiels de l'économie, renforçant leur résilience et veillant à ce que des politiques soient mises en place pour appuyer le renforcement des capacités et améliorer l'accès aux ressources visant à développer les entreprises existantes et de nouvelles entreprises, en collaboration avec les partenaires du secteur privé. Le renforcement des stratégies d'endettement tolérable qui aident les États à mobiliser des ressources nationales et internationales pour orienter les dépenses accrues de relance budgétaire contribuera à une réalisation des objectifs de développement durable tenant compte du climat.

19. *Promouvoir un système de protection sociale universel, inclusif, tenant compte des questions de genre et à l'épreuve des crises qui donne aux individus la possibilité de s'assurer des moyens de subsistance durables et de sortir des situations de pauvreté, d'injustice et de vulnérabilité.* Le PNUD soutiendra les investissements et les politiques visant à renforcer les contributions économiques des femmes dans la population active tout en s'attaquant au travail domestique non rémunéré des femmes. Pour compléter cette action, il promouvra les solutions

énergétiques vertes et propres qui s'attaquent aux facteurs déterminants de la pauvreté multidimensionnelle rurale et urbaine en offrant un accès égal aux moyens de subsistance et aux ressources financières et non financières, et en faisant bénéficier plus d'individus des avantages de la mobilité humaine.

20. Pour contribuer à la réalisation des priorités régionales, le PNUD promouvra la collecte et l'analyse de données désagrégées, l'interopérabilité des systèmes de données et l'utilisation de sources de données et d'indicateurs novateurs dans les domaines d'action stratégiques et pour éclairer la fourniture des services de base et l'application du principe « ne laisser personne de côté » (y compris les personnes qui ne sont pas connectées au numérique et les personnes sans identité juridique et/ou en déplacement), et utilisera mieux les données publiques et privées pour mettre en correspondance le financement et les objectifs de développement durable, tout en assurant un accès équitable des femmes, des jeunes, des groupes marginalisés et des minorités aux ressources numériques afin qu'ils bénéficient des mêmes chances que les autres groupes dans le monde du travail de demain.

*Priorité régionale n° 2. Une gouvernance à l'écoute et responsable pour une prestation de services publics et privés efficace*

21. Renforcer les systèmes de gouvernance anticipatifs, fondés sur les droits, responsables, inclusifs et à l'écoute, y compris la gouvernance locale et les institutions du secteur privé, pour un accès équitable aux services. Le PNUD renforcera la responsabilité, la transparence et l'intégrité par l'innovation stratégique et par une démarche d'action collective ; ainsi, il s'attaquera notamment aux menaces à la sécurité non traditionnelles et aux autres causes profondes des conflits et de l'instabilité en renforçant les capacités administratives et les ressources publiques dans le cadre d'un dialogue avec la société au sens large.

22. En s'appuyant sur le succès des instances multipartites à l'origine de « coalitions productives<sup>10</sup> », le PNUD soutiendra l'élargissement de l'espace civique et de l'accès à la justice ; luttera contre le racisme, l'inégalité des genres, l'exclusion et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et renforcera l'état de droit, la transparence, l'intégrité, les droits humains et l'équité, ainsi que l'élaboration des politiques publiques, concernant notamment la numérisation et le secteur commercial. Les processus locaux inclusifs, y compris la mobilisation des organisations dirigées par des femmes et des jeunes, intégreront le développement des capacités nécessaires à leur participation effective. Ces mesures garantissent une participation effective du public à la prise de décision, renforçant ainsi la confiance des citoyens. L'analyse interne des descriptifs de programme des pays et des indicateurs institutionnels menée par le Bureau régional montre que les jeunes et les femmes demeurent des catalyseurs et des partenaires du développement dans toutes les solutions types. Appuyer les politiques et les changements systémiques tenant compte des questions de genre et favorables aux jeunes renforcera les capacités institutionnelles à gérer les vulnérabilités complexes et aléatoires et l'allocation des ressources selon le principe consistant à ne laisser personne de côté, en particulier les systèmes et services de santé et de protection sociale. Comme l'indique l'examen à mi-parcours du précédent descriptif de programme régional, la collaboration du PNUD avec les administrations locales, les entités qui participent à la vie publique et la population en vue de créer ensemble des solutions de développement intégré, en recourant à la pensée systémique et à l'écoute profonde, a contribué à établir le principe de durabilité dès le départ<sup>11</sup>. Le PNUD s'appuiera sur les normes et instruments relatifs à l'état de droit et aux droits

<sup>10</sup> Examen à mi-parcours du programme régional du PNUD pour 2018-2021.

<sup>11</sup> Ibid.

humains pour protéger les droits des personnes et la planète en transformant un système dans lequel la pollution et le commerce non réglementés et illégaux, tels que le commerce illégal des espèces sauvages, du bois et des produits de la pêche, sont interdits et prévenus, et attirera les investissements étrangers directs écologiques.

*Priorité régionale n° 3. La résilience pour prévenir les crises, s'y préparer, les gérer et les surmonter, et promouvoir la cohésion sociale et la stabilité*

23. *Soutenir les pouvoirs publics et les parties prenantes à tous les niveaux, y compris les organismes de réglementation financière, en renforçant la résilience face à un large éventail de crises et de menaces, comprenant les conflits, les changements climatiques, les catastrophes et les pandémies.* Cet objectif sera atteint en comprenant mieux la nature multidimensionnelle du renforcement de la résilience dans le cadre des objectifs de développement durable et en appuyant son action sur les piliers de l'action humanitaire, du développement, de la paix et de la sécurité. Il s'agit notamment d'appliquer les principes de la bonne gouvernance pour un développement qui tienne compte des risques en réduisant les risques existants et émergents grâce à un meilleur suivi, à des alertes ou mesures précoces, à une meilleure prise en compte des connaissances scientifiques et utilisation des données, ainsi qu'à un meilleur accès au financement des risques ex ante et ex post et à une meilleure allocation de celui-ci.

24. Cette action sera complétée par un appui au développement de la participation de la société, des citoyens et du secteur privé, et à l'application à une plus grande échelle de leurs solutions, qui renforcera principalement la résilience au niveau local, dans une zone et un contexte particuliers. Dans la région Asie-Pacifique, le PNUD continue de jouer un rôle central et jouit d'une solide expérience de chef de file en matière de réduction des risques de catastrophe en utilisant les données et la technologie de façon novatrice au service de la gestion des risques de catastrophe et du relèvement<sup>12</sup>. Le PNUD aidera à mieux comprendre la nature systémique des risques en s'intéressant aux pertes et aux dommages résultant des changements climatiques, des catastrophes et des conflits, et en réduisant les vulnérabilités et les risques. Un partenariat renforcé avec les collectivités permettra d'amplifier leur voix et d'influencer les décisions relatives à la planification et à la mise en œuvre de la résilience et de la prévention des risques, ainsi qu'aux politiques dans ces domaines, tandis que le secteur privé sera mobilisé pour renforcer la résilience et déterminer quels sont ses effets sur la paix et la cohésion sociale dans les contextes nationaux, en atténuant les risques de déclencher ou d'alimenter des conflits et en utilisant son influence pour favoriser la résolution pacifique des crises.

25. *Appliquer à tous les niveaux de la société des politiques et des programmes visant à pérenniser la paix et à promouvoir la cohésion sociale.* Ces activités portent notamment sur la prévention des conflits et de la violence dans toutes leurs dimensions, la prévention de l'extrémisme violent, le soutien aux femmes et aux jeunes, le programme en faveur de la paix et de la sécurité, et l'intégration dans les stratégies et plans de résilience, d'action et de relèvement. Le PNUD travaillera avec ses partenaires pour gérer les risques et les possibilités liés à l'accroissement du rôle des médias sociaux en vue de créer des systèmes qui détectent et combattent les contenus polarisants et la désinformation en hausse, y compris parmi les citoyens, et dialoguera avec les jeunes, les femmes et les groupes à risque. Les États seront soutenus dans l'élaboration de plans d'action visant à collaborer avec le monde universitaire et la société civile pour comprendre et lutter contre la

<sup>12</sup> Ibid.

polarisation, la discrimination et les discours de haine, et à promouvoir la tolérance sociale et le respect de la diversité.

*Priorité régionale n° 4. Des approches durables de la nature, de l'environnement, des changements climatiques et de l'énergie pour un développement juste et équitable*

26. *Des solutions et des stratégies durables, modulables et innovantes pour la nature, le climat et la transformation énergétique, renforcées par la Promesse climatique, les solutions fondées sur la nature et le passage à une énergie propre et à un développement sans carbone.* Le PNUD s'efforcera d'assurer la planification et le développement de villes à faible émission de carbone, respectueuses de la nature, durables, résilientes au climat, inclusives et vivables offrant une vie et des moyens de subsistance sains par la fourniture d'énergies renouvelables, et de renforcer la capacité d'adaptation des municipalités pour qu'elles se préparent et fassent face aux événements climatiques et aux catastrophes. Le passage à l'économie circulaire peut contribuer à cet objectif en promouvant la biodiversité et la conservation urbaines, en prenant en compte les risques liés au climat et les risques de catastrophe dans la planification, et en augmentant les investissements dans la transition vers des transports, des logements et des infrastructures urbaines sans carbone ou à faible intensité de carbone, en accordant une attention accrue à la conception et la planification équitables et inclusives.

27. La réalisation de cet objectif passera par une collaboration avec les États, la société civile et les partenaires du secteur privé en vue d'intégrer les questions relatives au capital naturel, à l'environnement et au climat dans la planification nationale et sectorielle, la budgétisation et les politiques de promotion des investissements du secteur privé et de croissance inclusive. L'appui aux États doit être axé sur la création des conditions d'un relèvement inclusif, résilient et vert par le renforcement des compétences en vue d'améliorer rapidement l'accès aux énergies durables et d'accélérer la mise en place de politiques et financements favorables au climat et à la nature ; l'accroissement des capacités pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté ; l'accélération des investissements (publics et privés) conformes aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris ; la proposition de solutions axées sur le client qui répondent aux priorités immédiates, à moyen et à long terme des pays en matière de relèvement et de développement socio-économique, et l'exploitation de la présence du PNUD sur le terrain et de ses réseaux pour élaborer des solutions partant de la base ayant des effets durables au niveau national. Il convient notamment, dans ce cadre, de promouvoir activement la contribution des jeunes à l'action climatique.

28. Le PNUD soutiendra les économies bleues et les politiques relatives aux océans des États du Pacifique et des petits États insulaires en développement. Les défis à relever sont liés sur les plans écologique et économique ; il en est ainsi, par exemple, des ressources océaniques transfrontalières communes et de la continuité écologique. Face à cette réalité, une coopération régionale ou multi-pays s'impose pour gérer les ressources essentielles au développement économique de la région.

29. La préservation des écosystèmes de la région en vue de conserver le bénéfice des services écosystémiques essentiels et des savoirs autochtones des populations locales pour renforcer la résilience de la société et restaurer les écosystèmes naturels et semi-naturels dégradés sera une priorité dans la région. Les écosystèmes prioritaires sont ceux qui peuvent procurer des avantages importants à l'humanité – les zones humides, les récifs de corail, les mangroves, les forêts et les systèmes riverains, notamment – et la protéger des effets des changements climatiques. L'aide apportée aux pays forestiers pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la

dégradation des forêts servira de catalyseur à la création de paysages et de moyens de subsistance durables et respectueux de la nature, conformément aux stratégies de limitation du réchauffement à 1,5 °C, tout en réduisant le risque d'apparition de nouvelles pandémies par la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts.

*Le recours à l'innovation, à la numérisation et aux partenariats pour un impact systémique*

30. Compte tenu à la fois de l'ampleur sans précédent des transitions et de la convergence des crises que connaît la région Asie-Pacifique, nous traversons une période d'incertitude radicale et de transition qui impose au PNUD d'agir d'urgence pour atteindre ses objectifs stratégiques. Il en va de même pour l'innovation stratégique et les solutions numériques, qui feront partie des priorités de tous les programmes pour transformer les politiques et les programmes et concevoir des interventions qui anticipent les besoins des partenaires et des citoyens au service desquels œuvre le PNUD. Le PNUD invitera les pays intéressés à adopter une approche différente donnant la priorité à de nouveaux modèles de programmation, de partenariat, d'apprentissage, de développement des capacités et de financement, et permettant au PNUD d'« entreprendre davantage<sup>13</sup> », et travaillera avec eux. À cette fin, des objectifs ambitieux ont été fixés dans le programme régional pour garantir que le financement du développement, l'innovation et la numérisation sont au cœur de la politique et des programmes du PNUD et qu'ils seront intégrés dans toutes les activités qu'il mène avec ses partenaires actuels et futurs du secteur privé.

31. Le financement du développement est une priorité essentielle pour permettre l'application d'un programme de transformation structurelle inclusif, durable et à faible intensité de carbone dans la région. Une innovation concertée est nécessaire dans les six solutions types pour appuyer les approches systémiques qui prennent en compte les questions complexes qui sous-tendent les défis du développement.

32. Pour appuyer les programmes de transformation systémique, le PNUD s'appuiera sur ses capacités organisationnelles mondiales (telles que les laboratoires d'accélération, le bureau chargé du numérique et le Pôle Financement des objectifs de développement durable), développera de nouvelles capacités internes et contribuera au développement de celles de ses partenaires externes. La réalisation des objectifs de développement durable étant à l'arrêt en raison de la COVID-19, de nouveaux types de partenariats et de regroupements de parties prenantes seront étudiés.

33. Le programme régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique concourra à la mise en œuvre des six solutions types, soit directement, par l'obtention de résultats spécifiques, soit par des contributions transversales que les indicateurs pertinents relèveront et suivront. Le PNUD recherchera, au-delà des défis sectoriels, des possibilités de changement transformateur en intégrant différentes solutions types dans une approche systémique et la conception d'un dossier de projets.

34. En adoptant une approche collaborative et en exploitant les différentes forces de ses partenaires, le PNUD Asie-Pacifique entend stimuler l'action collective en vue de réaliser le Programme 2030 grâce à une coopération et des partenariats de longue date avec les États membres, les partenaires des Nations Unies, les institutions financières internationales, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé.

---

<sup>13</sup> Examen à mi-parcours du programme régional du PNUD pour 2018-2021.

35. Le PNUD s'attachera à renforcer les partenariats existants et à en former de nouveaux, notamment avec le secteur privé et d'autres acteurs non traditionnels, à repérer les évolutions tendanciennes dans les secteurs et dans la région, et à co-imaginer des propositions novatrices dans lesquelles il est possible d'investir et qui peuvent être appliquées à une plus grande échelle et mises en œuvre avec les partenaires aux niveaux national et interrégional.

36. Le PNUD travaillera avec ses partenaires, y compris les réseaux des secteurs public et privé qu'il soutient (tels que le Forum pour le développement de l'assurance, le forum sur l'assurance durable et le réseau des centres financiers pour la durabilité), à promouvoir et à faciliter la coopération mondiale et régionale sur des défis et opportunités communs, en mettant en évidence l'intérêt des alliances et partenariats multilatéraux s'agissant de la « valeur partagée » de la Conception commune. Le PNUD continuera d'appuyer les efforts de développement par l'intermédiaire d'organismes régionaux tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et des partenaires financiers internationaux concernés.

37. Le PNUD et ses partenaires régionaux sont idéalement placés pour relier les niveaux mondial, régional, national et local en saisissant les opportunités d'adaptation et d'intégration des solutions dans les pays de la région Asie-Pacifique. Il continuera de guider la réflexion avec les pays sur les questions transrégionales et transnationales, à ces deux niveaux. Le PNUD a intensifié son soutien aux petits États insulaires en développement et aux Orientations de Samoa, en particulier dans le Pacifique. Il continuera de dialoguer avec la plateforme transnationale d'appui à la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans. Pour assurer la cohérence de ces initiatives, le PNUD Asie-Pacifique collaborera avec d'autres centres régionaux.

38. Le PNUD Asie-Pacifique concevra progressivement un dossier de projets où la politique et les programmes coïncident en reconnaissance de l'interconnexion des défis du développement. Il importe de travailler sur le plus long terme et de donner la priorité aux résultats transformateurs à grande échelle, tout en garantissant le caractère anticipatif, souple, transparent et responsable des programmes et opérations. Le PNUD renforcera ses échanges avec les réseaux mondiaux de pratiques, les centres régionaux et les centres thématiques, ainsi que la collaboration entre les bureaux régionaux, afin d'élaborer des projets régionaux qui définissent le bien commun pour créer de la valeur et produire des effets dans la région.

39. Pour augmenter les possibilités de partenariats entre les niveaux des politiques, de la recherche, du développement et de la mise en œuvre, le PNUD adoptera des approches flexibles quant aux modalités, au financement et aux instruments utilisés, guidées par les principes de souplesse, de transparence, de responsabilité et d'adoption d'approches intégrées, pour traduire ces partenariats sur le plan opérationnel.

40. Le PNUD continuera à renforcer les partenariats entre les entités des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique, y compris avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Bureau de la coordination des activités de développement, en s'appuyant sur les forces et capacités complémentaires des partenaires pour obtenir des résultats plus solides. La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le FNUAP sera axée sur la mise en œuvre d'initiatives de développement conjointes au niveau régional, tandis qu'un cadre de collaboration élargi sera mis en place avec le programme des Volontaires des Nations Unies. Le PNUD mènera des activités sur la participation politique des femmes, l'autonomisation économique des femmes et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité avec ONU-Femmes, et sur la prévention des conflits

avec le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. La collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement portera essentiellement sur la lutte contre les effets des changements climatiques. Le PNUD travaille avec les États et les partenaires de la région, sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé, pour soutenir la préparation et la distribution des vaccins. Il collaborera avec le Fonds d'équipement des Nations Unies sur les modes de financement novateurs, notamment en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, et avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sur les changements climatiques et la numérisation. Les institutions sous-régionales telles que l'ASEAN et l'ASACR participeront également aux efforts de collaboration sur lesquels le PNUD met l'accent, en ce qui concerne la définition des priorités et la cohérence des politiques.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

41. Le présent descriptif de programme régional donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats régionaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et Siège), les responsabilités afférentes aux programmes régionaux sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

42. Le programme sera directement exécuté sur le plan régional. La directrice du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique est directement chargée de contrôler la mise en œuvre du programme régional et de rendre compte de celle-ci. Le directeur régional adjoint exercera un contrôle en vertu des pouvoirs que lui délègue la directrice régionale en supervisant directement le travail du directeur du Centre régional de Bangkok. La responsabilité de l'assurance qualité du programme régional incombera à la directrice régionale ou à son/sa délégué(e), aidé par l'équipe chargée de la planification stratégique et du contrôle au Siège, à New York. En collaboration avec l'unité de gestion du programme, les chefs d'équipe du programme régional et les chefs de projet régionaux, le directeur du centre régional devra garantir l'efficacité de la gestion, du suivi et de l'assurance qualité quotidiens du programme et des projets régionaux.

43. Le Centre régional et le Conseil consultatif du programme du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique appuient la mise en œuvre du programme régional en fournissant des orientations générales, en aidant à en valider la pertinence par rapport aux activités nationales et mondiales et en contribuant au recensement et au suivi des risques. Les recommandations du Conseil consultatif du programme régional guideront l'évolution des priorités du programme et permettront de procéder aux ajustements nécessaires. Le Conseil consultatif est notamment composé de représentants résidents, de représentants résidents adjoints et de hauts responsables des bureaux de pays de la région. Des groupes d'experts externes composés d'experts reconnus dans leur domaine apporteront également leur éclairage sur les quatre domaines prioritaires de la région. Ils fourniront des conseils de fond et une orientation stratégique, présenteront les dernières évolutions et innovations et aideront à tirer parti des réseaux du savoir.

44. La réussite de la mise en œuvre du programme régional passe par la gestion de plusieurs risques. Les premiers sont liés à la mobilisation de ressources de développement suffisantes pour mettre efficacement en œuvre les interventions au

titre du programme. Les deuxièmes concernent les allocations budgétaires dans les secteurs liés aux objectifs de développement durable, dont les montants sont faibles dans la plupart des pays et peuvent affecter les résultats globaux dans ce domaine. Ces risques sont étroitement liés à un troisième risque relatif à l'impact global de la COVID-19 aux niveaux mondial et régional et aux divers défis du redressement auxquels sont confrontés les pays de la région. Au niveau régional, le programme fera face aux risques correspondants en réalisant des analyses et en élaborant des solutions pour surmonter les contraintes budgétaires, en faisant appel aux ressources de développement locales et internationales et à de nouveaux partenariats ou à des partenariats renforcés (par exemple, avec le secteur privé et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire) et en accédant à de nouvelles sources de financement du développement. Le Centre régional de Bangkok élaborera une stratégie de mobilisation des ressources fondée sur les directives et les politiques du PNUD en matière de collecte de fonds qui sera également liée aux efforts déployés au niveau mondial et national.

45. Les risques politiques et l'éventuelle exacerbation de conflits régionaux peuvent entraver la mise en œuvre des solutions types régionales. Le PNUD continuera d'aborder les « questions sensibles », de collaborer avec des partenaires nationaux, régionaux et transrégionaux, le cas échéant, de s'appuyer sur le programme régional pour renforcer la coordination, la coopération et l'appropriation, et de développer et promouvoir le renforcement des capacités et les mesures de confiance. Face aux risques environnementaux, tout sera mis en œuvre pour que les éventuels effets des catastrophes d'origine climatique, des phénomènes météorologiques extrêmes et des pandémies soient régulièrement pris en compte, évalués et qu'un traitement approprié des risques leur soit appliqué. Les activités des projets s'appuieront fermement sur l'analyse sociale et de genre et les évaluations des risques liés aux normes sociales et environnementales menées sur le terrain. Des approches tenant compte des conflits seront utilisées si nécessaire.

46. L'incertitude pesant sur les ressources financières de base du PNUD constitue un risque pour l'obtention de ses résultats au niveau régional. Bien que le PNUD ait pris des mesures visant à atténuer les risques – en obtenant des ressources autres que les ressources de base et en établissant des partenariats de collaboration –, il continuera à investir dans les initiatives régionales, y compris les fonds verticaux, et élaborera un plan de gestion des risques pour faire face aux éventuels retards d'exécution et aux contraintes en matière de capacité et de ressources, auxquels la portée et les objectifs du programme pourront être adaptés, si nécessaire. Dans le droit fil de la réforme de l'ensemble des Nations Unies en cours, le programme régional renforcera les capacités internes du personnel pour la mise en œuvre efficace du programme.

47. Le registre des risques du programme régional sera surveillé à l'aide des instruments de l'organisation et sera actualisé au besoin. Les risques seront recensés et atténués suivant la politique de gestion du risque institutionnel. Le devoir de précaution du PNUD, s'agissant notamment des droits humains, de la réglementation sociale et environnementale, et des contrôles visant à lutter contre le blanchiment d'argent, sera exercé avec diligence et fera lui-même l'objet d'un suivi.

48. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à la mise en œuvre de projets doivent être imputés aux projets concernés.

## IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

49. Concernant le suivi et l'évaluation, le PNUD a adopté la méthode de gestion axée sur les résultats en établissant des indicateurs de succès clairs et mesurables tant au niveau des produits que des réalisations (voir le cadre de résultats et d'allocation des ressources).

50. Un certain nombre d'indicateurs de réalisation et de produit ont été empruntés au cadre de résultats du plan stratégique du PNUD dans un souci de cohérence. Les sources de données et les méthodes de leur collecte ont varié en fonction du type d'indicateur. Les équipes de projet sont chargées de collecter les données pour les indicateurs de produit. Le Centre régional de Bangkok travaillera en collaboration avec la CESAP pour établir les statistiques régionales relatives aux objectifs de développement durable.

51. Le Bureau régional veillera à ce que les projets relevant du programme régional aient de solides systèmes de suivi et d'évaluation, conformément aux directives de l'organisation. Comme le recommande l'examen à mi-parcours du programme régional, des ressources seront prévues à cet effet. Le marqueur genre du PNUD servira à suivre les résultats et les dépenses et à améliorer la planification et la prise de décision. Le PNUD continuera à renforcer les capacités internes de suivi et d'évaluation tenant compte des questions de genre du Bureau afin de s'assurer que les activités régionales font l'objet d'un suivi efficace et qu'elles contribuent à l'élaboration d'une programmation adaptative, de rapports fondés sur des données factuelles et d'évaluations de qualité.

52. L'unité de gestion du programme du Centre régional de Bangkok fournira des conseils et un appui techniques en matière de suivi et d'évaluation, y compris les méthodes de suivi de l'état d'avancement au regard des indicateurs de réalisation et de produit du cadre de résultats et d'allocation des ressources ainsi que de l'assurance de la qualité des projets et de la planification et du suivi des résultats annuels et de l'établissement de rapports correspondants. L'équipe chargée de la planification stratégique et du contrôle au Siège veillera au respect des obligations institutionnelles et au maintien de la qualité, et coordonnera la planification et la communication des résultats régionaux, y compris la planification annuelle et la définition d'objectifs pluriannuels.

53. Le plan d'évaluation pour la période quadriennale comprendra une évaluation finale, une évaluation thématique, trois évaluations de portefeuille et cinq évaluations de projet, et sera élargi ou révisé, le cas échéant. Les évaluations mesureront les progrès et les résultats, la responsabilité, ainsi que l'apprentissage, en permettant des ajustements au cours de la phase d'exécution. La coopération avec le Bureau de la coordination des activités de développement et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation du développement pour l'Asie et le Pacifique se poursuivra pour améliorer les capacités d'évaluation et la qualité des évaluations.

54. En tant que chef de file éclairé, le PNUD a élaboré avec succès des supports de connaissances, des instruments et des méthodologies qui ont été utilisés dans toute la région et adoptés dans d'autres régions. Le PNUD continuera d'être un chef de file éclairé en entreprenant des travaux d'analyse concernant les objectifs de développement durable, les changements climatiques et la gouvernance. Les enseignements tirés de la planification et du suivi et les évaluations des données institutionnelles guideront les décisions en matière de programmation. Le PNUD élaborera un programme pluriannuel systématique d'analyse et de recherche sur les politiques et de gestion des connaissances afin d'éclairer la mise en œuvre, le contrôle de l'exécution et l'établissement de rapports. Il définira des indicateurs

fiables pour suivre et mesurer les changements, y compris le renforcement de la résilience, sur des périodes de temps suffisamment longues.

55. L'instrument régional d'échange de connaissances multipartite de pays à pays servira de plateforme principale sur la manière de réaliser les objectifs de développement durable. Cette plateforme favorisera la coopération Sud-Sud, et des échanges réguliers entre régions seront encouragés.

56. Conformément à la Stratégie d'exploitation des données du Secrétaire général, le PNUD collectera, gèrera, analysera et publiera les données et les connaissances de manière plus ciblée afin de renforcer la direction éclairée et la programmation par pays, contribuant ainsi à UN-Info. Les systèmes de collecte et d'analyse de données en temps réel, tels que la plateforme primée COVID-19 Data Futures, permettront d'analyser immédiatement l'évolution des contextes et d'agir en conséquence.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Objectifs de développement durable (ODD) correspondants : 1, 3, 5, 7, 8, 11, 13, 16 et 17

**RÉALISATION 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Accélération des transformations structurelles inclusives et durables pour réduire la pauvreté, les inégalités et les vulnérabilités en vue de réaliser les ODD et des transitions inclusives, durables, résilientes et numériques**

**RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Accélération de la transformations structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique**

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
<p><b>Indicateur de réalisation 1.1.</b> Taux de mise en place de cadres juridiques visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe dans les domaines :</p> <p>a) de la violence à l'égard des femmes</p> <p>b) général et de la vie publique</p> <p>c) de l'emploi et des avantages économiques, du mariage et de la famille</p>	<p>Les pays suivis dans le cadre du programme régional sont les pays soutenus par le Centre régional de Bangkok (CRB).</p>	<p><b>Produit 1.1. Création de conditions plus propices à la planification et à la budgétisation et à l'accroissement des investissements des secteurs public et privé</b> et des modes de financement novateurs, y compris grâce à des cadres de financement nationaux intégrés dans les cadres de développement nationaux, pour assurer la prospérité et réaliser les ODD en tenant compte du climat et des questions de genre</p>	<p>État, entités gouvernementales infranationales, parlement, organisations de la société civile, secteur privé (Citibank), organisations sous-régionales telles que l'ASEAN, l'ASACR, la CESAP et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), organisations des Nations Unies, Banque asiatique de développement (BAD), Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et autres partenaires du développement</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> 11 000</p> <p><b>Autres ressources :</b> 32 500 provenant des accords de partage des coûts (tierces parties et secteur privé)</p> <p>Fonds verticaux : 60 000</p>
<p><b>Indicateur de réalisation 1.2.</b> Participation des femmes et des hommes à la vie active (point 2.4 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique)</p> <p>Niveaux de référence : femmes : 48 % ; hommes : 81 %</p> <p>Niveaux cibles : femmes : 55 % ; hommes : 85 %</p> <p>Source : Banque asiatique de développement, 2020 Development Effectiveness Review</p>	<p>Le CRB doit collecter les données relatives aux produits chaque année auprès des partenaires et contrôler les données.</p>	<p><i>Indicateur 1.1.1.</i> Nombre d'initiatives des pouvoirs publics et d'autres partenaires qui ont augmenté le nombre d'options en matière de politiques et de développement en concevant un portefeuille de projets (avec le soutien du CRB) aux niveaux régional, national et infranational (point E.2.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> 3</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 8</p> <p><i>Source des données :</i> suivi de projet</p> <p><i>Indicateur 1.1.2.</i> Nombre de supports de connaissances régionaux, comprenant a) des notes d'orientation, b) des notes de synthèse et c) des rapports, visant à intégrer le Programme 2030 et l'action climatique dans les cadres de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation (concernant le financement des ODD, l'action climatique, la protection sociale et l'impact de la COVID-19)</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> a) 14 ; b) 2 ; c) 4</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> a) 19 ; b) 12 ; c) 8</p> <p><i>Source des données :</i> supports de connaissances</p>		

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
<p><b>Indicateur de réalisation 1.3. Nombre de villes d'Asie et du Pacifique parmi les 100 villes les plus polluées du monde</b></p> <p>Niveau de référence : 99 (2019)</p> <p>Niveau cible : 80</p> <p>Source : IQAir, « Villes les plus polluées du monde », 2019</p>		<p><i>Indicateur 1.1.3.</i> Nombre d'accélérateurs et d'autres entités du secteur privé soutenus et entreprenant des activités axées sur l'impact des ODD</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> 35</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 100</p> <p><i>Source des données :</i> rapports de suivi</p> <p><i>Indicateur 1.1.4.</i> Montant des financements publics et privés mobilisés pour réaliser les ODD (point E.3.1 du plan stratégique)</p> <p>Niveau régional : financements publics/privés</p> <p>Niveau national : financements publics/privés</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i></p> <p>a) Niveau national : a.1, financement publics : 72 millions de dollars, a.2, financements privés : 36 millions de dollars</p> <p>b) Niveau infranational : b.1, financements publics : 42 millions de dollars, b.2, financements privés : 30 millions de dollars</p> <p><i>Niveau cible (2025)<sup>14</sup></i></p> <p>Niveau national : a.1, financement publics : 100 millions de dollars, a.2, financements privés : 50 millions de dollars</p> <p>Niveau infranational : b.1, financements publics : 60 millions de dollars, b.2, financements privés : 50 millions de dollars</p> <p><i>Source des données :</i> rapports de pays, rapports annuels axés sur les résultats</p> <p><b>Produit 1.2. Accélération d'une transformation macroéconomique</b> appuyant la transformation technologique et numérique, le commerce et l'intégration, le développement des micro, petites et moyennes entreprises et la réforme du marché du travail et adoptant des solutions inclusives à faible intensité de carbone et fondées sur la nature dans le cadre de relances bleues, vertes et axées sur l'être humain</p>		

<sup>14</sup> Les niveaux de référence sont estimés à partir des chiffres de 2020 du rapport annuel axé sur les résultats, et peuvent devoir être ajustés en fonction des améliorations apportées à la méthodologie utilisée. Les ressources régionales mobilisées figureront dans le rapport du plan stratégique.

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
		<p><i>Indicateur 1.2.1.</i> Nombre de pays disposant de politiques qui tracent des voies durables pour la diversification et la transformation de l'économie, permettant un accès équitable à l'emploi et le développement des micro, petites et moyennes entreprises</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> 0</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 5</p> <p><i>Source des données :</i> rapports de suivi</p>		
		<p><i>Indicateur 1.2.2.</i> Nombre de bénéficiaires (économiques) finaux des partenariats avec le secteur privé</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> 8 035 (3 214 femmes)</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 20 100 (10 000 femmes, 1 000 personnes handicapées)</p> <p><i>Source des données :</i> rapports de suivi</p>		
		<p><i>Indicateur 1.2.3.</i> Nombre de collectivités dans lesquelles les diverses populations mobiles et les membres marginalisés des communautés d'accueil bénéficient d'interventions intégrées et ciblées visant à soutenir les personnes en déplacement, y compris à renforcer la cohésion sociale (remplace l'indicateur 3.4.2 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><i>Niveau de référence (2021) :</i> 0</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 12</p> <p><i>Source des données :</i> rapports de suivi de projet</p>		
		<p><i>Indicateur 1.2.4.</i> Nombre d'outils, de politiques et d'initiatives (comprenant les notes d'orientation et les notes de synthèse) élaborés pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes dans le domaine de l'emploi, adoptés par l'État ou le secteur privé</p> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> 7</p> <p><i>Niveau cible (2025) :</i> 20</p> <p><i>Source des données :</i> politiques et outils</p>		

<i>Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
<p><b>Produit 1.3. Renforcement de systèmes et services de protection sociale et de santé inclusifs, tenant compte des questions de genre, résilients, durables et universels</b> par des investissements accrus</p>				
<p><i>Indicateur 1.3.1.</i> Nombre de pays dotés de mesures et de capacités institutionnelles propres à améliorer l'accès des groupes ci-dessous aux systèmes de protection sociale (point 1.2.1 du Cadre intégré de résultats) :</p>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) enfants</li> <li>b) personnes âgées</li> <li>c) femmes</li> <li>d) personnes handicapées</li> </ul>				
<p><i>Niveau de référence (2021)</i> : a) 3 ; b) 3 ; c) 1 ; d) 3</p>				
<p><i>Niveau cible (2025)</i> : a-d : 7</p>				
<p><i>Source des données</i> : documents du Gouvernement</p>				
<p><i>Indicateur 1.3.2.</i> Nombre d'instruments juridiques ou de politiques de protection mis en œuvre pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés au niveau national</p>				
<p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 23</p>				
<p><i>Niveau cible (2025)</i> : 26</p>				
<p><i>Source des données</i> : documents du Gouvernement</p>				
<p><i>Indicateur 1.3.3.</i> Nombre de représentants de l'État, de parlementaires et de membres du pouvoir judiciaire prenant part à un dialogue sur les mesures de protection sociale visant les personnes vivant avec le VIH et les populations clés dans le cadre du programme</p>				
<p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 33</p>				
<p><i>Niveau cible (2025)</i> : 240 (50 % de femmes)</p>				
<p><i>Source des données</i> : rapports de suivi de projet</p>				
<p><i>Indicateur 1.3.4.</i> Nombre de pays (point 1.5.1 du Cadre intégré de résultats) :</p>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) ayant adopté des solutions numériques concernant la</li> </ul>				

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
		<p>distribution des vaccins et le renforcement des systèmes de santé,</p> <p>b) ayant analysé des données hyperlocales sur les vaccins aux fins de la prise de décision et de mesures équitables et inclusives,</p> <p>c) ayant adopté l'élimination écologiquement et socialement durable des déchets de la vaccination, et</p> <p>d) ayant adopté des solutions énergétiques propres, évolutives et fiables concernant l'ensemble des services de vaccination contre la COVID-19</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : a) 2</i>  <i>Niveau cible (2025) : a-d : 6</i>  <i>Source des données : rapports de suivi</i></p>		
		<p><b>Produit 1.4. Renforcement des solutions et des stratégies durables, évolutives et innovantes concernant la nature, le climat et la transformation énergétique</b> grâce à la Promesse climatique, aux solutions fondées sur la nature et à la transition vers l'énergie propre et un développement sans carbone</p>		
		<p><i>Indicateur 1.4.1.</i> Nombre de pays adoptant des solutions et des stratégies évolutives et innovantes en matière d'énergie propre pour assurer un développement à faible intensité de carbone ainsi que l'accès à une énergie abordable</p> <p><i>Niveau de référence (2021) : 0</i>  <i>Niveau cible (2025) : 8</i>  <i>Source des données : rapport sur l'offre énergétique mondiale</i></p>		
		<p><i>Indicateur 1.4.2.</i> Nombre de pays bénéficiant de solutions fondées sur la nature pour un développement inclusif et durable (modification du point 4.1.1 du Cadre intégré de résultats)</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : 0</i>  <i>Niveau cible (2025) : 8</i>  <i>Source des données : rapport sur la stratégie du PNUD concernant la nature</i></p>		

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
		<p><i>Indicateur 1.4.3.</i> Nombre de pays bénéficiant d'actions climatiques pour atteindre l'objectif de Paris, comprenant la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et le soutien aux plans nationaux d'adaptation</p> <p><i>Niveau de référence (2021) : 27</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : 32</i></p> <p><i>Source des données : rapports de suivi</i></p>		
		<p><i>Indicateur 1.4.4.</i> Nombre de pays participant à la coopération stratégique régionale et transfrontière pour une gestion durable des ressources naturelles</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : 0</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : 20</i></p> <p><i>Source des données : rapports de suivi</i></p>		

**ODD correspondants : 1, 3, 5, 10, 16 et 17**

**RÉALISATION 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Ne laisser personne de côté, une approche fondée sur les droits, centrée sur le pouvoir d'action et le développement humains**

**RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Personne n'est laissé de côté, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action et du développement humains fondée sur les droits**

<p><b>Indicateurs de réalisation 2.1-2.3 : Le CRB doit gouvernance de la Banque mondiale</b></p> <p>a) Voix citoyenne et responsabilité b) Efficacité des pouvoirs publics c) Lutte contre la corruption</p> <p>Nombre de pays dont le score est inférieur à 0 :</p> <p>Niveau de référence (2019) : a) 13, b) 18, c) 22</p> <p>Niveau cible : a) 10, b) 15, c) 19</p> <p>Source : Banque mondiale</p>	<p>collecter les données relatives aux produits chaque année auprès des partenaires et les données de suivi.</p>	<p><b>Produit 2.1. Renforcement de systèmes de gouvernance anticipatifs, fondés sur les droits, responsables, inclusifs et à l'écoute</b>, y compris au niveau des administrations locales et des institutions du secteur privé, pour un meilleur accès et un accès équitable aux services</p> <p><i>Indicateur 2.1.1.</i> Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer la prestation des services publics en renforçant la transparence et la responsabilité des systèmes de passation des marchés publics</p> <p>a) 0 : absence de mesures b) 1 : lancement d'une initiative c) 2 : élaboration de mesures d) 3 : finalisation des mesures e) 4 : mesures approuvées et en place</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : a) 2 ; b) 1 ; c) 2 ; d) 0 ; e) 0</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : a) 0 ; b) 2 ; c) 1 ; d) 1 ; e) 0</i></p> <p><i>Source : rapports de suivi de projet</i></p>	<p>État, administrations infranationales, parlement, organisations de la société civile, secteur privé, organisations sous-régionales (ASEAN, ASACR et PIFS), organisations des Nations Unies, BAD, Consortium international pour l'excellence des tribunaux Monde universitaire, Réseau mondial pour l'intégrité de la justice de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</p> <p>Conseil des présidents de juridictions de l'ASEAN</p> <p>Autres partenaires de développement</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> 8 500 dollars</p> <p><b>Autres ressources :</b> 26 000 dollars</p> <p>Accords de partage des coûts (tierces parties et secteur privé)</p>
<p><b>Indicateur de réalisation 2.4. Proportion de femmes occupant des postes de direction</b></p> <p>Niveau de référence :</p>				

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
<p>Asie centrale et du Sud : 14,37 %  Océanie : 27,43 %  Asie de l'Est et du Sud-Est : 30,72 %  Niveau cible :  Niveau de référence :  Asie centrale et du Sud : 16 %  Océanie : 28 %  Asie de l'Est et du Sud-Est : 33 %  Source : Division de la statistique</p>		<p><i>Indicateur 2.1.2.</i> Nombre de pays ayant développé les instances de collaboration novatrices pour davantage de souplesse et de réactivité des administrations locales concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les solutions intégrées de développement local</li> <li>b) le dialogue entre l'État, les collectivités et le secteur privé</li> </ul> <p><i>Niveau de référence (2020) :</i> a) 0, b) 0  <i>Niveau cible (2025) :</i> a) 3, b) 3  <i>Source des données :</i> données des administrations locales et rapports de suivi</p>		
		<p><i>Indicateur 2.1.3.</i> Nombre d'interventions visant à élaborer ou à mettre à jour des politiques, des plans ou des stratégies de prévention de la corruption</p> <p><i>Niveau de référence (2021) :</i> 3  <i>Niveau cible (2025) :</i> 6  <i>Source des données :</i> rapports de suivi des projets, rapports des agences de lutte contre la corruption</p>		
		<p><i>Indicateur 2.1.4.</i> Nombre d'institutions parlementaires et judiciaires recevant une aide pour promouvoir l'inclusion, l'efficacité, la transparence et la responsabilité</p> <p><i>Niveau de référence (2021) :</i> 2  <i>Niveau cible (2025) :</i> 7  <i>Source des données :</i> rapports de suivi de projet</p>		
		<p><b>Produit 2.2. Renforcement des institutions, des réseaux et des acteurs non étatiques en vue de promouvoir l'élargissement de l'espace civique et de l'accès à la justice</b> par une politique tenant compte des questions de genre et des changements systémiques, de lutter contre le racisme, l'inégalité de genre, l'exclusion et la discrimination, et de renforcer l'état de droit, les droits humains et l'égalité des chances, notamment dans le domaine de la numérisation et dans le secteur privé</p>		
		<p><i>Indicateur 2.2.1.</i> Nombre de pays ayant des institutions et des partenaires du secteur privé en capacité d'appuyer le</p>		

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
		<p>respect des obligations en matière de droits de l'homme ratifiées au niveau national et international (point 2.2.1 du Cadre intégré de résultats) :</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 13 (secteur privé : 2)</p> <p><i>Niveau cible (2025)</i> : 18 (secteur privé : 5)</p> <p><i>Source des données</i> : rapports de suivi des entreprises et des droits humains</p>		
		<p><i>Indicateur 2.2.2.</i> Nombre d'entreprises et d'autres acteurs, y compris l'État, la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme, dont la capacité à promouvoir et à mener des activités relatives aux droits humains et au devoir de précaution est renforcée</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 735</p> <p><i>Niveau cible (2025)</i> : 1 000</p> <p><i>Source des données</i> : rapports d'activité</p>		
		<p><i>Indicateur 2.2.3.</i> Nombre de solutions/interventions conçues et mises en œuvre pour lutter contre les pratiques qui perpétuent les stéréotypes discriminatoires liés au genre</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 6</p> <p><i>Niveau cible (2025)</i> : 11</p> <p><i>Source des données</i> : rapports de suivi de projet</p>		
		<p><i>Indicateur 2.2.4.</i> Nombre d'instruments juridiques de protection mis en œuvre pour favoriser ou renforcer l'inclusion sociale des groupes vulnérables aux niveaux régional, national et infranational</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 23</p> <p><i>Niveau cible (2025)</i> : 28</p> <p><i>Source des données</i> : rapports de suivi, instruments juridiques</p>		

ODD correspondants : 1, 5, 11, 13, 16 et 17

**RÉALISATION 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Renforcement de la résilience pour faire face à l'incertitude et au risque systémique**

**RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Renforcement de la résilience pour faire face à l'incertitude et au risque systémique**

<b>Indicateur de réalisation 3.1.</b> Réduction du nombre de personnes	Le CRB doit collecter les données	<b>Produit 3.1. Mise en œuvre de politiques, de programmes et d'interventions de renforcement des capacités à tous</b>	État, entités gouvernementales	<b>Ressources ordinaires :</b> 2 500 dollars
---	-----------------------------------	--	--------------------------------	---

Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
<p>directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants (dans la région Asie-Pacifique) (ODD 11.5.1)</p> <p>Niveau de référence (sept. 2021) : 10 262 (moyenne des pays d'Asie-Pacifique, petits États insulaires en développement (PEID) compris)</p> <p>Niveau cible : 8 000</p> <p>Source : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes</p>	<p>relatives aux produits chaque année auprès des partenaires et les données de suivi.</p>	<p><b>les niveaux de l'État et de la société</b> pour pérenniser la paix dans toutes ses dimensions, la cohésion sociale et les droits humains, dans l'intérêt des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, y compris les personnes en déplacement, en particulier</p> <p><i>Indicateur 3.1.1.</i> Nombre de femmes et de jeunes qui militent pour la paix et participent à une plateforme régionale pour contribuer à l'élaboration des politiques (voir le point 3.1.3 du Cadre intégré de résultats) concernant le renforcement de la cohésion sociale et de la prévention des conflits</p> <p><i>Niveau de référence (2021) : 0</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : 100</i></p> <p><i>Source des données : plateforme en ligne</i></p>	<p>infranationales, parlement, organisations de la société civile, secteur privé, organisations sous-régionales telles que l'ASEAN, l'ASACR et le PIFS, organisations des Nations Unies, BAD et autres partenaires de développement</p>	<p><b>Autres ressources :</b></p> <p>11 500 dollars</p> <p>Accords de partage des coûts (tiers parties et secteur privé)</p>
<p><b>Indicateur de réalisation 3.2.</b></p> <p>Réduction du nombre de décès dus à des catastrophes pour 100 000 habitants (dans la région Asie-Pacifique), conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (ODD 13.1.1)</p> <p>Niveau de référence (sept. 2021) : 21,57 (moyenne des pays d'Asie-Pacifique, PEID compris)</p> <p>Niveau cible : 15</p> <p>Source : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes</p>		<p><i>Indicateur 3.1.2.</i> Nombre de politiques et de lignes directrices nationales relatives à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix (voir le point 3.2.1 du Cadre intégré de résultats)</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : 2</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : 4</i></p> <p><i>Source des données : plans d'action nationaux</i></p>		
<p><b>Indicateur de réalisation 3.3.</b></p> <p>Nombre de plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité assortis d'indicateurs de suivi (point 7 du plan stratégique)</p> <p>Niveau de référence (2020) : 7</p> <p>Niveau cible : 10</p> <p>Source des données : base de données des plans d'action nationaux de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (<a href="http://1325naps.peacewomen.org/index.php/nap-overview/">http://1325naps.peacewomen.org/index.php/nap-overview/</a>)</p>		<p><b>Produit 3.2. Amélioration des capacités, des données et des systèmes des États de la région Asie-Pacifique à tous les niveaux pour mieux anticiper les risques, les chocs et les crises multidimensionnels, y faire face, les atténuer et se relever</b>, en ne laissant personne de côté</p> <p><i>Indicateur 3.2.1.</i> Nombre de pays disposant de mesures locales/infranationales d'alerte précoce et de préparation pour gérer les conséquences des conflits, des catastrophes, des pandémies et d'autres chocs (plans multidimensionnels intégrés) (point 3.1.2 du Cadre intégré de résultats)</p> <p><i>Niveau de référence (2020) : 15</i></p> <p><i>Niveau cible (2025) : 15 plans multidimensionnels intégrés</i></p>		

<i>Indicateurs de réalisation du Plan-cadre de coopération, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
		<p><i>Source des données</i> : plans de gestion des catastrophes et des pandémies intégrés</p> <p><i>Indicateur 3.2.2.</i> Nombre de stratégies et de plans de développement tenant compte des risques s'appuyant sur des systèmes de données améliorés et axés sur la volonté de ne laisser personne de côté (point 3.1.1 du Cadre intégré de résultats) adoptés au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) régional</li> <li>b) national</li> <li>c) infranational</li> <li>d) sectoriel</li> </ul> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : a) 1 ; b) 2 ; c) 3 ; d) 0  <i>Niveau cible (2025)</i> : a) 1 ; b) 4 ; c) 6 ; d) 1  <i>Source des données</i> : stratégies ou plans, données de suivi</p> <p><i>Indicateur 3.2.3.</i> Nombre de pays disposant de stratégies, de programmes ou de plans de relèvement résilients tenant compte des questions de genre dans les situations de crise et d'après-crise, s'appuyant sur des évaluations conjointes (point 3.3.3 du Cadre intégré de résultats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) institutions transfrontières</li> <li>b) institutions régionales</li> <li>c) États</li> </ul> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : a) 1 ; b) 1 ; c) 3  <i>Niveau cible (2025)</i> : a) 1 ; b) 1 ; c) 9  <i>Source des données</i> : évaluation des besoins post-catastrophe, descriptifs de programme, rapports de suivi</p>		<p><b>Ressources ordinaires :</b> 22 000 dollars</p> <p><b>Autres ressources :</b> 130 000 dollars</p>